

Décision

Générale

colonial

Décision n° 31 fixant la composition des membres de la commission de classement du personnel du C.L. des T.P. proposé pour un avancement au cours de l'année 1953.

n° 31

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1953

Date de publication
9 janvier 1953

Date du numéro
1 février 1953

TEXTE INTÉGRAL

La Commission de classement du personnel du Cadre local Travaux Publics, proposé pour un avancement au cours de l'année 1953, est composée comme suit : MM. le Secrétaire Général.....Président le Directeur des Travaux Publics ou son représentantMembre Braneyre, Ingénieur-Adjoint des Travaux Publics. Mussard, Surveillant principal du CL. des Travaux publics. Ladite Commission se réunira sur convocation de son President.